

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, tenue à la salle du conseil, au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest, le mardi 6 juillet 2021, à 20 h, et à laquelle sont présents :

Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3
Monsieur Francis Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Sous la présidence du maire, monsieur Pierre Mercier, formant le quorum.

Était également présente madame Sherron Kollar, directrice générale et secrétaire-trésorière

108-2021 ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2021**
- 4. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 5. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Mandat analyse granulométrique-projet P-20-010-63040
 - 7.2 Fête des citoyens-100^e
 - 7.3 Installation de caméras de surveillance
 - 7.4 Pancartes pour l'aire de repos
- 8. RÉGLEMENTATION**
 - 8.1 Avis de motion et dépôt du règlement 137-2021 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro de résolution 167-2010-Concernant les mesures pour favoriser les entreprises Québécoises
- 9. RAPPORTS FINANCIERS**
 - 9.1 Présentation et approbation des comptes
- 10. VARIA**
 - 10.1 Invitation au tournoi de golf- Chambre de commerce et de l'industrie de la MRC de Montcalm
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

109-2021 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Pierre Mercier, maire, déclare la présente séance ouverte.

110-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de M. Charles Smith, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du 6 juillet 2021, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

111-2021 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2021

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de M. Jean Bélanger, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2021, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

112-2021 DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois.

113-2021 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

114-2021 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

115-2021 MANDAT ANALYSE GRANULOMÉTRIQUE-PROJET P-20-010-63040

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection de pavage sont prévus au mois d'août 2021 sur une partie du rang de la Rivière Sud;

CONSIDÉRANT QUE M. Patrick Charron, ingénieur d'Isomax Conseil, a demandé des soumissions sur invitation pour le contrôle qualitatif des matériaux pour notre projet;

CONSIDÉRANT QU'une (1) soumission a été reçue;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, que le conseil octroie le contrat à Qualilab inspection inc. au prix unitaire sur demande selon la soumission reçue et l'autorisation de l'ingénieur.

Adoptée unanimement

116-2021 FÊTE DES CITOYENS-100^e

Dans le cadre des festivités du 100^e de la municipalité, il est proposé par M. Charles Smith et résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale soit autorisée à organiser et faire les achats pour la fête des citoyens qui aura lieu le samedi 28 août prochain de 11 h à 15 h sous forme de pique-nique. Une boîte repas sera distribuée à chaque citoyen gratuitement.

Que cette dépense soit payée en partie par la subvention du Fonds de Développement des Territoires (FDT).

Adoptée unanimement

117-2021 INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Il est proposé par M. Jean Bélanger et résolu à l'unanimité par les conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest mandate la compagnie Domotique Solution pour l'installation de caméras de surveillance et de tous les accessoires mentionnés à la soumission numéro 1697 en date du 15 juin 2021 au montant total de 2 171,88 \$ (taxes incluses).

Que la soumission déposée par Domotique Solution fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée unanimement

118-2021 PANCARTES POUR L'AIRE DE REPOS

Sur proposition de M. Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la directrice générale à faire faire des pancartes avec les règlements municipaux pour l'aire de repos.

Adoptée unanimement

**119-2021 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 137-2021
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION
CONTRACTUELLE NUMÉRO DE RÉSOLUTION 167-2010-
CONCERNANT LES MESURES POUR FAVORISER LES
ENTREPRISES QUÉBÉCOISES**

Un avis de motion est donné par M. Lucien Chayer pour l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement numéro 137-2021 intitulé « Règlement 137-2021 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle concernant les mesures pour favoriser les entreprises québécoises ».

Monsieur le maire procède à la présentation et au dépôt du projet de règlement.

Adoptée unanimement

120-2021 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de M. Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant 5 403,74 \$ et les chèques émis pour le mois de juillet 2021 du # 8226 au # 8253 totalisant 57 783,18 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

Adoptée unanimement

121-2021 VARIA

**1. INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DU PRÉSIDENT-
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LA MRC
DE MONTCALM**

Sur la proposition de M. Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité procède à l'achat de quatre (4) billets pour le golf et souper, qui aura lieu le 15 septembre 2021 au Club de golf Montcalm.

La somme comptabilisée pour cet événement sera donc de 650 \$ plus taxes.

Adoptée unanimement

122-2021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de M. Francis Mercier, il est résolu à l'unanimité par, les conseillers présents, que la séance soit levée à 21 h 25.

Je, *Pierre Mercier*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

-Original signé-

Pierre Mercier,
Maire

-Original signé-

Sherron Kollar,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

123-2021 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 120-2021, lesquelles s'élèvent à 63 186,92 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

-Original signé-

Sherron Kollar,
Directrice générale et secrétaire-trésorière